

DECRET D/2016/ N° 217 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES
AU MINISTERE DE LA SANTE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 décembre 2001, portant Statut général des fonctionnaires ;

Vu la Loi N° 2015/022/AN portant Gouvernance financière des sociétés et établissements publics en République de Guinée ;

Vu le Décret D/2016/205/PRG/SGG du 4 juillet 2016 portant Création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire ;

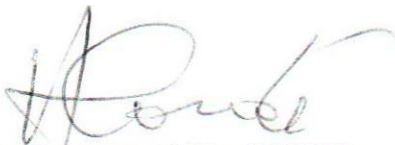
DECRETE

ARTICLE 1^{ER}: Sont nommés à la Direction Générale de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) :

1. **Directeur Général :** Docteur Sakoba KEITA, précédemment Coordonateur National de la Lutte contre la Maladie à Virus Ebola ;
2. **Directeur Général Adjoint :** Docteur Bouna YATTASSAYE, précédemment Directeur Général Adjoint de l'Agence de Service Civique d'Action pour le Développement (ASCAD).

ARTICLE 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 08 JUIL. 2016


Professeur Alpha CONDE